

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 5 mars 2026 19:00

En exercice : 24

Présents : 18

Excusés : 4

Absents : 2

Date de la convocation :
26/02/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Véronique JOLY

N° interne de l'acte :
D45_02_2026

jeudi 5 mars 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Emilie CHARRIER, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Laurent DESNOUHES, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Véronique JOLY, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Charlène RANTIERE, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Marie-Odile ROCHAIS, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres excusés

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres Absents :

Antoine HERITEAU, Anne-Claude LUMET

Vote d'une subvention à l'association Patrimoine et savoirs du bocage

Les élus de la Commission « Acteurs économiques et associations » ont travaillé sur les demandes de subventions faites par les associations lors de la réunion de la commission du 19 février 2026.

L'association « Patrimoine et savoirs du Bocage » a procédé à une demande de subvention d'un montant de 800,00 €.

Objet de la demande de subvention : amélioration de l'accueil du site

Les élus de la Commission proposent le versement d'une subvention d'un montant de : 500,00 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission et de verser une subvention à l'association " Patrimoine et savoirs du Bocage " d'un montant de 500,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Le Secrétaire de séance,

Véronique JOLY



le 25-03-2026

Thérèse Brousseau



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le : 26/03/2026

Publié le :